



Ordonnance de télécom CRTC 2010-227

Ottawa, le 22 avril 2010

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	369 (Aliant Telecom)	le 25 février 2010
NorthernTel, Limited Partnership	287	le 1 ^{er} mars 2010
Norouestel Inc.	869 869A	le 1 ^{er} mars 2010 le 11 mars 2010
Télébec, Société en commandite	409 409A	le 3 mars 2010 le 9 mars 2010

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>.